|  |
| --- |
|  |

**MARCHÉ VALANT CAHIER DES CHARGES**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 13 avril 2023 à 12h00**

# 1 - Parties contractantes

Le contrat est passé entre le pouvoir adjudicateur

Commune de JUSSAC

1 ALLEE DES PAVILLONS

15250 JUSSAC

Siret 21150083000016

Et

Société

SIRET :

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Il est convenu ce qui suit :

# 2 - Objet du marché

L'objet du présent contrat soumis aux dispositions du Code de la commande publique concerne : **fournitures et pose d’une piste de padel extérieure.**

Il s'agit d'un marché ordinaire.

# 3 - Mode de passation

La procédure de passation est une procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**4 - Montant de l'offre**

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires du contrat.

Les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires sont précisés dans le tableau ci-après :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Montant HT  | : |  | ................................................................ | Euros |
| TVA (taux de ..........%) | : |  | ................................................................ | Euros |
| Montant TTC | : |  | ................................................................ | Euros |
| Soit en toutes lettres  | : |  | .................................................................................. |

..............................................................................................................

Validité de l’offre : 120 jours

*Indiquer toutes précisions à apporter concernant les caractéristiques des prix.*

*Exemples : Le pouvoir adjudicateur pourra bénéficier des offres promotionnelles du fournisseur / les prix intègrent le montage des meubles, les véhicules sont livrés clés en mains / les prix comprennent la mise en service des appareils / la prise de mesure incluse dans les prix unitaires (marchés de vêtements)…*

#

# 5 - Durée / Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations imposé par l'organisme est de 6 semaines.

L'exécution des prestations débute à compter de la date *fixée par l’ordre de service* n°1.

# 6 - Modalités de règlement des comptes

Délai global de paiement : 30 jours. Les demandes de paiement seront déposées sur le portail CHORUS PRO (N°Siret :21150083000016) ou par mail à mairie.jussac@orange.fr

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS. Les acomptes sont alors versés mensuellement.

# 7 - Conditions d'exécution

Le présent contrat sera soumis aux dispositions du CCAG - Fournitures Courantes et Services.

**8 - Constatation de l'exécution des prestations**

Les vérifications seront effectuées conformément articles 27 et 28 du CCAG-FCS.

**Conditions de vérifications : Contrôle des installations et des tests de solidité seront réalisés au terme des travaux**

# 9 - Décision après vérification

A l'issue des opérations de vérification, le pouvoir adjudicateur prendra sa décision dans les conditions prévues aux articles 29 et 30 du CCAG-FCS.

# 10 - Dérogations

- L'article 5 du Marché valant cahier des charges déroge à l'article 13.1.1 du CCAG - Fournitures Courantes et Services

# 11 - Dispositions complémentaires

**Se conférer au CCTP joint.**

*RENSEIGNEMENTS : pour obtenir des renseignements techniques et administratifs sur la présente consultation : Mairie de Jussac 04.71.46.65.44 ou* *mairie@jussac.fr*

Le …………., ……………

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Signature du pouvoir adjudicateur |  | Signature de l'entreprise |